

Compte-rendu

A Paris, le 25 avril 2024

Analyse et Allocation des Financements pour la Santé et Sécurité au Travail (SST) Groupe de travail « Crédits SST » du 23 avril 2024

Ce groupe de travail était présidé par : Philippe SOLERS

FO Agriculture était représentée par : Nathalie BERTRAND, Emmanuel CHARASSE, Mathieu PINSON et Sylvain THIBAUT

Résumé : Ce groupe de travail s'est réuni pour évaluer les demandes de cofinancement de projets visant à améliorer les conditions de travail et à réduire les risques professionnels. L'objectif était d'examiner une variété de propositions couvrant un large éventail de préoccupations en matière de SST.

Analyse des Projets : Les 20 projets présentés ont couvert divers aspects de la SST, de la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) à la gestion des risques psychosociaux (RPS). Chaque projet a été examiné en détail, mettant l'accent sur les solutions proposées et leur pertinence par rapport aux besoins spécifiques des agents.

Identification des faiblesses : Plusieurs déficits ont été identifiés, notamment le manque de clarté dans les objectifs des projets, l'absence d'analyse approfondie des risques professionnels, la faible implication des agents ou consultation des représentants du personnel, le manque de suivi et d'évaluation, les problèmes de cofinancement, le manque de pertinence et l'absence de continuité des mesures proposées.

Projets Retenus : Certains projets ont été retenus avec des réserves, notamment en raison de demandes de clarification des coûts ou de conditions de cofinancement. Les projets retenus couvrent des domaines tels que la prévention des risques psychosociaux, le pilotage et le management de la SST, l'ergonomie et l'amélioration des conditions de travail, ainsi que la prévention des troubles musculo-squelettiques.

Conclusion : Le groupe de travail a mis en lumière l'importance de la concertation locale et de la rigueur dans l'allocation des financements pour la prévention des risques professionnels. Les projets retenus représentent une étape importante dans l'amélioration des conditions de travail et la protection de la santé des agents. Cependant, des réserves ont été exprimées, soulignant la nécessité de rester vigilants pour garantir l'efficacité et l'impact positif des projets sur la santé et la sécurité au travail.

Le groupe de Travail (GT) « Crédits SST » s'est réuni le 23 avril 2024 pour examiner avec les représentants du personnels les demandes de cofinancement de projets liés à l'amélioration de la Santé et la Sécurité au Travail (SST). Cette réunion a permis d'analyser une variété de propositions visant à améliorer les conditions de travail et à réduire les risques professionnels dans divers secteurs.

Introduction

La question de la Santé et Sécurité au Travail (SST) est au cœur des préoccupations du MASA et de **FO Agriculture** soucieuses du bien-être de leurs agents. Dans cette optique, le Groupe de Travail (GT) Crédits SST s'est réuni le 23 avril 2024 pour évaluer les demandes de financement de projets visant à améliorer les conditions de travail et à réduire les risques professionnels dans divers secteurs. Cette réunion a été l'occasion d'examiner en détail une variété de propositions couvrant un large éventail de préoccupations en matière de SST, allant de la prévention des troubles musculo-squelettiques à la gestion des risques psychosociaux.

Analyse des Projets

Les 20 projets présentés couvraient un large éventail de préoccupations en matière de SST, allant de la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans les abattoirs à la gestion des risques psychosociaux (RPS) dans les établissements d'enseignement. Chaque projet a été examiné en détail, en mettant l'accent sur les solutions proposées et leur pertinence par rapport aux besoins spécifiques des agents.

Faiblesses Relevées

Manque de Clarté dans les Objectifs : Certains dossiers pourraient manquer de précision quant aux objectifs spécifiques du projet, ce qui rendrait difficile leur évaluation et leur comparaison avec d'autres propositions.

Absence d'Analyse des Risques : Certains projets pourraient ne pas avoir mené une analyse approfondie des risques professionnels auxquels les agents sont exposés, ce qui pourrait compromettre l'efficacité des solutions proposées.

Faible Implication des agents : Les dossiers pourraient ne pas mentionner clairement la participation des agents dans le processus de conception et de mise en œuvre des mesures de prévention, ce qui pourrait réduire l'acceptation et l'efficacité des interventions.

Manque de Suivi et d'Évaluation : Certains projets pourraient ne pas inclure de plans détaillés pour le suivi et l'évaluation des résultats, ce qui rendrait difficile la détermination de leur impact réel sur la santé et la sécurité au travail.

Problèmes de CoFinancement : Certains dossiers pourraient souffrir de problèmes liés au cofinancement, notamment si les structures concernées ne sont pas en mesure de contribuer financièrement au projet, ce qui pourrait compromettre leur financement par le MASA.

Manque de Pertinence : Certains projets pourraient être critiqués pour leur manque de pertinence par rapport aux priorités de l'organisation fixées par la MASA.

Absence de Continuité : Les dossiers pourraient ne pas aborder la question de la pérennité des mesures proposées après la fin du projet initial, ce qui pourrait compromettre leur impact à long terme sur la santé et la sécurité au travail.

Projets Retenus

Certains projets ont été retenus avec des réserves, notamment en raison de demandes de clarification des coûts ou de conditions de co-financement par les structures concernées. Des débats ont eu lieu sur les montants de financement, l'implication des acteurs ou la qualité des prestations. Ci-après les grandes lignes pour partie les projets retenus classés par thématique (résumé détaillé des projets en annexe) :

Prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

EPL Agro de la Meuse - CFA de Bar-le-Duc : Intervention demandée pour analyser tensions et mal-être des agents.

AgroCampus des 2 Vallées EPLEFPA - Loir-Et-Cher : Identification des RPS et proposition d'un plan d'actions pragmatique. Intervention ergonomique pour repenser le dispositif de prévention des RPS.

EPLEFPA Haute Corrèze - Nouvelle-Aquitaine : Collaboration avec SYLAW Conseil pour diagnostic et plan de prévention des RPS. Actions incluent mise à jour des documents et sensibilisation.

EPLEFPA Bourges-Le Subdray - Centre-Val de Loire : Construction d'un nouveau dispositif de prévention des RPS. Intervention ergonomique pour construire un dispositif adapté.

Bergerie Nationale de Rambouillet : Sensibilisation des managers à la prévention des RPS. Projet inclut des entretiens individuels, un séminaire de sensibilisation et des actions concrètes pour prévenir les RPS.

Pilotage et Management de la Santé et Sécurité au Travail (SST)

EPLEFPA Saint-Genis-Laval - Auvergne Rhône-Alpes : Actualisation de l'outil de pilotage de la prévention des risques professionnels. Recrutement de stagiaires pour accompagnement au déploiement de l'outil.

EPLEFPA Alpill'Campus - Saint Rémy de Provence : Mise en place d'outils de management de la SST. Appui à la mise en place de la cellule de veille et aide à la rédaction des fiches individuelles de risques.

Réseau des nouvelles des marchés (RNM) de Rungis - Île-de-France : Étude ergonomique pour améliorer les conditions de travail. Constitution d'un groupe de travail et d'un comité de pilotage pour accompagner la réalisation de l'étude.

École nationale vétérinaire d'Alfort : Trois projets pour renforcer la prévention des risques professionnels. Actualisation de l'évaluation des risques chimiques, sensibilisation des correspondants hygiène et sécurité aux RPS, et amélioration de la prévention des TMS.

Troubles musculo-squelettique (TMS)

Abattoir Bigard de Quimperlé - Finistère : Projet pour réduire les TMS lors de l'inspection post-mortem des bovins. Proposition technique et financière par Ergotec.

Abattoir SOCOPA de la Roche-sur-Yon : Projet d'accompagnement pour améliorer les conditions de travail et réduire le risque de TMS et d'accident. Méthodologie impliquant un comité de pilotage et des étapes de diagnostic et de mise en œuvre.

Abattoir à Noeux-les-Mines - Pas-de-Calais : Projet pour assurer la sécurité des agents travaillant au poste IPM "abats". Intervention d'un ergonome pour proposer des solutions adaptées.

DDETSPP de la Corrèze - Étude d'aménagement des postes de travail : Étude réalisée par KPAuRA pour prévenir les TMS. Interventions de kinésithérapeutes spécialisés.

Site de Confolens - DDETSPP de la Charente : Intervention pour améliorer conditions de travail et prévenir les TMS. Démarche structurée en plusieurs étapes.

Recommandations

Des inquiétudes de **FO Agriculture** ont été exprimées concernant l'accompagnement des cadres et notamment les nouveaux arrivants et la nécessité d'impliquer l'inspection de l'enseignement agricole dans l'élaboration des projets. Des discussions ont eu lieu sur l'importance du portage des projets dans les établissements, mettant en évidence la nécessité d'une gouvernance claire et d'un suivi régulier pour garantir leur succès. Le groupe de travail a convenu de l'importance de prendre en compte ces éléments dans la planification et la mise en œuvre des projets à venir, afin de garantir des conditions de travail sûres et saines pour tous les agents.

Les recommandations du GT ont également souligné l'importance de l'implication active des structures dans la prévention des risques professionnels, ainsi que la nécessité de suivi et d'une évaluation rigoureuse des prestataires et des résultats obtenus. Des réserves ont été émises concernant la qualité des interventions proposées et la nécessité d'une communication efficace pour sensibiliser les agents aux enjeux de SST.

Le GT « Crédits SST » du 23 avril 2024 a mis en lumière l'importance de la concertation et de la rigueur dans l'allocation des financements pour la prévention des risques professionnels. Les projets retenus représentent une étape importante dans l'amélioration des conditions de travail et la protection de la santé des agents, et leur mise en œuvre devrait contribuer à renforcer la sécurité au travail dans les différentes structures concernées.

Conclusion

Ce GT « Crédits SST » du 23 avril 2024 a souligné l'importance de la concertation et de la rigueur dans l'allocation des financements pour la prévention des risques professionnels. Les projets retenus représentent une étape significative dans l'amélioration des conditions de travail et la protection de la santé des agents. Leur mise en œuvre devrait contribuer à renforcer la sécurité au travail dans les différentes structures concernées, tout en posant les bases d'une approche proactive et collaborative en matière de SST.

De manière spécifique, aux alentours 120 000 € ont été octroyés aux structures porteuses de projet visant à cofinancer les différents prestataires sélectionnés dans le cadre des projets retenus, témoignant de l'engagement financier substantiel en faveur de la santé et de la sécurité au travail. En mettant l'accent sur l'implication active des structures, une évaluation rigoureuse des prestataires de services et une communication efficace avec les agents, le GT « Crédits SST » a posé les jalons d'une culture de la prévention durable et éclairée, s'inscrivant ainsi dans une démarche de soutien continu à l'amélioration des conditions de travail et à la protection des agents.

Cependant, il convient de noter les réserves exprimées concernant la qualité des interventions proposées, la nécessité d'une communication efficace pour sensibiliser les agents aux enjeux de SST et la nécessité également d'un suivi et d'une l'évaluation des résultats des actions. **Ces réserves soulignent l'importance de rester vigilants et de veiller à ce que les projets retenus répondent aux besoins** afin de garantir leur efficacité et leur impact positif sur la santé et de sécurité au travail des agents concernés.

FO Agriculture invite ses représentants du personnel à saisir l'opportunité d'engager des actions cofinancées par la MASA pour améliorer les conditions de travail dans leur structure.

De plus, FO Agriculture encourage les agents des structures bénéficiant d'un cofinancement pour l'année 2024 à lui faire part de toutes les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la qualité des actions mises en place.

L'équipe FO Agriculture



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr



Annexe : Résumé détaillé des projets

Dossier 1 : L'EPL Agro de la Meuse sollicite une intervention pour analyser les tensions et le mal-être des agents au sein du CFA de Bar-le-Duc. Cette analyse se fera à travers des entretiens individuels confidentiels, suivis d'une analyse des données et d'une restitution des résultats avec des pistes d'actions. Les intervenantes principales sont Isabelle TARTY, Docteure en sociologie du travail, et Anne LEFAIVRE LIAGRE, psychologue du travail, qui possèdent une expertise variée dans la gestion des Risques Psychosociaux (RPS) et la médiation en entreprise. Le budget prévisionnel comprend plusieurs phases, et des rencontres préalables ont eu lieu avec le comité de pilotage et les acteurs de prévention pour calibrer la démarche.

Dossier 2 : La demande de crédits pour la santé et la sécurité au travail de l'AgroCampus des 2 Vallées EPLEFPA du Loir-Et-Cher. Suite à une action-recherche menée en 2023, diverses problématiques liées aux risques psychosociaux (RPS) ont été identifiées dans l'établissement. Pour y remédier, un plan d'actions simple et pragmatique est proposé, visant à élaborer des mesures de prévention propres à chaque site, à informer le personnel sur les ressources disponibles et à améliorer les conditions de travail des personnes les plus vulnérables. Le plan de financement prévoit des dépenses pour l'accompagnement par des ergonomes du travail. Parallèlement, une proposition d'intervention ergonomique vise à repenser le dispositif de prévention des RPS en s'appuyant sur les résultats d'une recherche-action menée en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et une équipe de chercheurs ergonomes.

Dossier 3 : Demande de crédits nationaux pour la prévention des risques psychosociaux dans l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLFPA) Haute Corrèze, situé en Nouvelle-Aquitaine. Les difficultés des agents, telles que le mal-être et les problèmes de communication interne, ont été signalées à la direction. Pour répondre à ces défis, l'établissement propose de collaborer avec le cabinet SYLAW Conseil pour réaliser un diagnostic et élaborer un plan de prévention. Le plan comprend des mesures telles que la mise à jour des documents et des actions de sensibilisation. Un rétroplanning pour l'année 2024 a été établi pour mettre en œuvre ces actions.

Dossier 4 : Demande de crédits pour la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLFPA) de Bourges-Le Subdray, en région Centre-Val de Loire. Cette demande vise la construction d'un nouveau dispositif de prévention des RPS, ainsi que la mise en place d'un outillage méthodologique et d'un suivi des transformations sur une année. La demande découle d'une recherche-action menée en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, ayant abouti à la volonté de faire évoluer la démarche de prévention des RPS de l'établissement. Le projet propose une intervention ergonomique visant à répondre à ces attentes en construisant un dispositif adapté aux besoins spécifiques de l'établissement et en fournissant des conseils méthodologiques pour soutenir sa mise en œuvre. La démarche s'appuie sur les principes de l'ergonomie pour construire un dispositif pertinent, impliquant la direction, les acteurs ciblés, l'encadrement, les représentants des personnels, et les professionnels de la santé au travail.

Dossier 5 : Demande de crédits pour une étude d'aménagement des postes de travail dans le cadre de la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) pour des agents travaillant dans cinq abattoirs d'animaux de boucherie. La demande émane de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de la Corrèze. L'étude est réalisée par l'organisme KPAuRA et vise à permettre aux participants de préserver leur santé articulaire et musculaire en réduisant les risques physiques et en améliorant leur qualité de vie au travail. La prestation comprend une analyse de la situation de travail et une restitution collective avec les participants, ainsi que des gestes préventifs et une analyse des pratiques. Les intervenants sont des kinésithérapeutes spécifiquement formés à la prévention et agréés par Kiné France Prévention et KPAuRA. Le devis proposé comprend des heures d'analyse de situation de travail, de restitution collective, ainsi que des frais de déplacement. La demande de financement est conforme à une note de service du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et s'inscrit dans le plan d'actions du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la DDETSPP.

Dossier 6 : Demande de crédit pour une intervention visant à améliorer les conditions de travail et à prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) sur le site de Confolens, en partenariat avec la DDETSPP de la Charente. Le projet est motivé par l'impact des TMS sur le personnel, notamment dans un contexte de croissance de l'activité. Les objectifs sont de mieux comprendre les risques existants, de proposer des solutions pratiques et d'accompagner leur mise en œuvre.

La démarche proposée comprend plusieurs étapes :

1. Cadrage et structuration de la démarche, avec la définition des objectifs et des rôles, et la collecte de données sur les postes de travail.
2. Diagnostic des situations de travail actuelles, incluant des observations sur le terrain, des groupes de travail d'analyse, et la validation des pistes d'amélioration.
3. Accompagnement à la recherche des solutions, impliquant des groupes de travail pour la conception et le test de solutions, et la validation des meilleures options.

L'équipe d'intervention est composée d'experts en ergonomie et en prévention des risques professionnels, avec une expérience variée dans l'accompagnement de projets similaires. Le budget prévisionnel pour cette intervention s'élève à 21 312€, comprenant des frais de prestation et éventuellement des frais de mission.

Dossier 7 : Demande de crédits pour l'EPLEFPA Saint-Genis-Laval en Auvergne Rhône-Alpes. Le projet vise à actualiser l'outil de pilotage de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail, notamment en fusionnant deux documents existants et en incluant la prévention des risques psychosociaux (RPS). Il prévoit également un accompagnement au déploiement de l'outil d'évaluation des risques chimiques "SIERICH" dans les laboratoires, avec le recrutement de deux stagiaires. Les missions des stagiaires incluent l'animation de réunions, la proposition de solutions, la formation du personnel, la veille réglementaire, etc. Le plan de financement comprend des dépenses pour les gratifications des stagiaires, les repas, les équipements de protection individuelle (EPI), et des recettes provenant des crédits SST et de l'EPLEFPA.

Dossier 8 : Demande de crédits pour le lycée agricole de Rochefort Montagne. Le projet consiste à acquérir trois équipements thermiques (treuil, brouette, enfonce pieux) pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques à l'exploitation agricole. Ces équipements visent à réduire la pénibilité, prévenir les risques professionnels, améliorer l'efficacité et la productivité, ainsi que soutenir la formation pratique des étudiants. La justification du projet repose sur son potentiel à transformer positivement les conditions de travail en répondant aux exigences de la note de service et en s'inscrivant dans une démarche globale de prévention des risques professionnels. En résumé, ce projet représente un investissement stratégique pour promouvoir un environnement de travail plus sûr, agréable et productif pour tous les acteurs de l'exploitation agricole.

Dossier 9 : Demande de crédits pour soutenir la mise en place d'outils de management de la santé sécurité au travail (SST) à l'EPLEFPA Alpill'Campus à Saint Rémy de Provence. Le projet vise à instaurer et à pérenniser un système de gestion de la prévention des risques SST au sein de l'établissement.

Les objectifs principaux du projet sont les suivants :

1. **Appui à la Mise en Place de la Cellule de Veille :** Ce volet implique l'animation des trois premières réunions de la cellule de veille pour les situations individuelles difficiles liées à la santé et à la sécurité au travail.
2. **Aide à la Rédaction des Fiches Individuelles de Risques :** Il s'agit d'assister le personnel dans la rédaction des fiches individuelles de risques pour les agents, en fournissant un appui technique et en allouant un budget spécifique à cette tâche.
3. **Décloisonnement du CFPPA et du Lycée et Prévention des Conflits :** Cette action consiste à organiser une demi-journée de cohésion avec l'ensemble du personnel, visant à favoriser le decloisonnement entre les différentes entités de l'établissement et à prévenir les conflits.

Le coût total du projet est estimé à 2110 euros, répartis entre les différentes actions. La réalisation du projet est prévue pour le deuxième semestre de l'année 2024. La demande de crédits a été approuvée par l'instance de dialogue social le 18 décembre 2023.

Dossier 10 : demande de crédit pour un programme d'accompagnement visant à mettre en place des actions d'analyse pour résoudre des situations difficiles liées aux Risques Psychosociaux (RPS) pour l'année 2024.

L'objectif spécifique du programme est de créer des conditions favorables à l'analyse et à la résolution des problématiques liées aux RPS au sein de l'établissement. Pour ce faire, le programme comprend trois actions principales :

1. **Organisation de Séminaires Cadres :** Trois séminaires d'une demi-journée chacun seront organisés pour favoriser la cohésion, partager les visions, identifier les points forts et les points à améliorer, discuter des défis des missions quotidiennes, et améliorer la communication.
2. **Tenue d'Ateliers sur l'Usure Professionnelle :** Trois ateliers d'une demi-journée chacun seront

dédiés à l'usure professionnelle, ouverts aux enseignants et au personnel d'éducation volontaires. Ces ateliers permettront d'échanger sur les problématiques rencontrées, d'analyser collectivement les situations, et d'établir des feuilles de route individuelles et collectives.

3. **Communication Interne** : Une action de communication interne sera menée pour informer les collègues des recherches et des travaux effectués lors des séminaires et des ateliers. Des débats et des réflexions sur les modes de diffusion dans l'établissement seront également organisés.

Le coût total du programme est estimé à 2900 euros, répartis entre les différentes actions.

Dossier 11 : Demande de crédits pour améliorer les conditions de travail des agents du Service d'Inspection Vétérinaire (SIV) de l'abattoir Bigard de Quimperlé, relevant de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du Finistère.

Le projet vise à réduire les risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les douleurs ressenties par les agents lors de l'inspection post-mortem des bovins. Cette demande fait suite à une étude révélant neuf signalements de douleurs au niveau de ce poste.

Pour cela, le dossier inclut une proposition technique et financière de la part d'Ergotec, un cabinet spécialisé en ergonomie. Le plan d'action proposé comprend trois étapes :

1. Un diagnostic ergonomique du poste de travail actuel,
2. La proposition de solutions détaillées,
3. L'appui à la mise en place des solutions choisies.

La méthodologie prévoit la création d'un groupe de travail impliquant les agents et la direction, ainsi que la tenue d'un comité de pilotage pour la validation des solutions.

Le coût total du projet s'élève à 8400 euros, dont 6300 euros demandés au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Ministériel (CHSCTM) et 2100 euros financés par la DDPP.

Le dossier est accompagné des procès-verbaux des réunions plénières du Comité Spécial d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CSA) local, du plan de financement détaillé, du document unique d'évaluation des risques professionnels, ainsi que de l'engagement de la DDPP quant à l'utilisation des crédits accordés.

Ce projet est une réponse aux enjeux de santé et de sécurité au travail et vise à améliorer les conditions de travail des agents affectés à l'inspection post-mortem des bovins dans l'abattoir Bigard de Quimperlé.

Dossier 12 : Demande de crédit pour un projet d'accompagnement en ergonomie visant à améliorer les conditions de travail à l'abattoir de bovins SOCOPA de la Roche-sur-Yon. Voici une synthèse des principaux points abordés dans le dossier :

1. **Nature du projet** : L'objectif est d'améliorer les conditions de travail sur le poste IPM Abats de l'abattoir SOCOPA en réduisant les douleurs aux épaules et en optimisant la santé et la traçabilité des opérations.

2. **Contexte et demande** : Des remontées de douleurs aux épaules ont été signalées par les agents de l'équipe, en particulier depuis une modification du circuit de travail à l'été 2022. La demande vise à coopérer avec toute l'équipe pour identifier les problèmes et proposer des solutions.
3. **Méthodologie proposée** : Le projet implique la création d'un comité de pilotage comprenant des représentants de la DDPP, du Service Vétérinaire, de la SOCOPA, et du CHSCT. Les étapes incluent le diagnostic du poste actuel, la définition des solutions, et la mise en œuvre des modifications.
4. **Proposition technique et financière** : Ergotec, une entreprise spécialisée en ergonomie, propose une mission comprenant plusieurs étapes, avec un coût total de 7200 euros TTC.
5. **Références et habilitations** : Ergotec présente son équipe, ses références récentes, ainsi que ses habilitations et agréments, démontrant son expertise dans le domaine de l'ergonomie et de la prévention des risques professionnels.

Le dossier est accompagné de détails sur le contexte du projet, la demande spécifique, la méthodologie proposée, ainsi que des informations sur les intervenants et leurs références.

Dossier 13 : Demande de crédit de l'EPLFPA Le Mans pour financer une mission de prévention des risques psychosociaux (RPS) dans un environnement professionnel. Voici un aperçu des principaux points de la demande :

- La mission vise à réaliser un diagnostic approfondi des conditions de travail afin d'identifier les facteurs de risques psychosociaux et de proposer des solutions pour les atténuer.
- La demande de crédit couvre les honoraires des consultants spécialisés en ergonomie et en psychologie du travail, ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement.
- La méthodologie présentée implique des entretiens approfondis, des observations du travail en situation, et une analyse détaillée des données recueillies.
- Les solutions proposées incluent des mesures organisationnelles, sociales, managériales et techniques, adaptées aux résultats du diagnostic.
- La demande de crédit comprend également des frais liés à l'appui, au suivi et à l'évaluation des actions mises en place, notamment des entretiens d'évaluation et des réunions de suivi régulières en Comité de Pilotage.

En résumé, la demande de crédit du dossier 13 vise à financer une mission complète de prévention des risques psychosociaux, allant de l'analyse des conditions de travail à la mise en place de solutions adaptées, avec un suivi rigoureux pour garantir l'efficacité des actions entreprises.

Dossier 14 : Demande de crédits pour l'EPLFPA de Merdrignac, un établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole en Bretagne. L'établissement souhaite prévenir durablement les Risques Psycho-Sociaux (RPS) au sein de son Centre de Formation Agricole (CFA). Le contexte est marqué par des difficultés relationnelles persistantes au sein du CFA, malgré les efforts de la direction pour les résoudre.

La direction de l'établissement souhaite mener une démarche de prévention des RPS en travaillant sur l'organisation du travail, le management, et les conditions de travail. Pour ce faire, elle prévoit une méthodologie en plusieurs phases :

1. Mise en place d'un comité de pilotage impliquant la direction, des représentants du personnel, et des métiers du CFA.
2. Réalisation d'un état des lieux, comprenant des échanges individuels et collectifs avec le personnel et le management, ainsi qu'une analyse documentaire.
3. Analyse du travail à partir de situations significatives, avec des observations et des entretiens.
4. Co-construction d'actions et expérimentation, impliquant un groupe de travail pour élaborer un plan d'actions et le tester sur le terrain.
5. Bilan, comprenant des entretiens pour évaluer les actions menées et ajuster si nécessaire.

L'équipe mobilisée pour cette mission est pluridisciplinaire, avec des compétences en gestion des ressources humaines, organisation du travail, et prévention des RPS. Le calendrier prévoit le début de la mission en avril 2024, avec une durée totale d'environ un an.

La proposition financière comprend les différents coûts associés à chaque phase de la démarche, pour un total de 24 000 euros TTC.

Dossier 15 : Demande de crédits pour l'EPLEFPA de Château Gontier afin de réaliser une évaluation et une prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans l'établissement.

1. **Contexte de l'intervention**: L'établissement a signalé des conditions de travail dégradées et des tensions interpersonnelles persistantes, ce qui a motivé la demande. Des courriers signés par des agents ainsi que des courriers individuels ont mis en lumière un malaise grandissant.
2. **Proposition méthodologique**: La démarche proposée comprend plusieurs étapes, notamment des entretiens individuels semi-directifs avec les salariés pour explorer les RPS et les relations interpersonnelles.
3. **Profil des intervenants**: L'équipe d'intervenants est composée d'experts en psychologie sociale, en psychologie du travail et en sociologie, ainsi que de consultants spécialisés dans la prévention des RPS.
4. **Indications budgétaires**: Le budget prévisionnel est estimé à 15 225 euros HT pour couvrir les différentes phases de la démarche, telles que les entretiens individuels, l'analyse des résultats et la restitution.

En somme, l'EPLEFPA de Château Gontier cherche à identifier les facteurs de RPS et les ressources disponibles dans le collectif de travail, avec le soutien d'une équipe d'intervenants qualifiés et une allocation de crédits spécifiques.

Dossier 16 : Demande de crédits pour l'École nationale vétérinaire d'Alfort en vue de mettre en place trois projets de prévention des risques professionnels :

1. **Actualisation de l'évaluation des risques chimiques** : L'école souhaite utiliser le logiciel SEIRICH pour mettre à jour et structurer son évaluation des risques chimiques. Un stagiaire de niveau licence ou BUT sera missionné pour réaliser l'inventaire des produits utilisés dans les cliniques et laboratoires, en collaboration avec les correspondants hygiène et sécurité.
2. **Sensibilisation des correspondants hygiène et sécurité aux risques psychosociaux (RPS)** : L'objectif est de former les correspondants hygiène et sécurité aux RPS afin qu'ils puissent détecter les conditions favorables à ces risques. Une action sous forme d'atelier théâtre est envisagée.
3. **Amélioration de la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)** : L'école souhaite former un formateur interne PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) afin de déployer des formations adaptées à la prévention des TMS pour différents publics.

Pour chaque projet, le plan de financement détaille le montant des crédits demandés, le montant du co-financement, et le montant total TTC.

En résumé, l'École nationale vétérinaire d'Alfort vise à renforcer sa politique de prévention des risques professionnels en actualisant l'évaluation des risques chimiques, en sensibilisant les correspondants hygiène et sécurité aux RPS, et en améliorant la prévention des TMS par le biais de formations adaptées.

Dossier 17 : Demande de crédit de financement pour réaliser une étude ergonomique au sein du centre RNM de Rungis, qui collecte les prix des produits frais au MIN de Rungis et dans les grandes surfaces de la région Île-de-France. Cette étude vise à analyser les conditions de travail des agents travaillant dans ce centre, composé de neuf enquêteurs-conjoncturistes, et à proposer des mesures préventives pour améliorer leur santé et sécurité au travail.

L'étude sera réalisée par un prestataire externe qui devra démontrer ses compétences en ergonomie et présenter des références vérifiables dans ce domaine. Le marché devrait être mis en œuvre fin août ou début septembre 2024.

Les objectifs de l'étude incluent l'évaluation des rythmes de travail des agents, l'organisation du travail pour garantir la continuité du service, la gestion de la charge de travail et l'interaction avec la tête du réseau FranceAgriMer. Les livrables attendus comprennent un rapport d'analyse détaillé ainsi qu'une présentation des résultats devant le CSA de la DRIAAF.

Pour accompagner la réalisation de cette étude, un groupe de travail opérationnel sera constitué, comprenant des représentants du centre RNM de Rungis et animé par le prestataire. De plus, un comité de pilotage sera mis en place, composé de représentants de la DRIAAF, du SRISE, du centre RNM de Rungis, de l'assistant de prévention et d'un représentant du personnel.

En résumé, le dossier 17 vise à financer une étude ergonomique pour améliorer les conditions de travail des agents du centre RNM de Rungis, avec pour objectif final la prévention des risques professionnels et l'optimisation de l'organisation du travail.

Dossier 18 : Demande de crédits pour un projet de sensibilisation des managers à la prévention des Risques Psychosociaux (RPS) à la Bergerie Nationale de Rambouillet. Voici une synthèse des principaux points :

1. **Nature du projet** : Sensibilisation des managers à la prévention des RPS, avec pour objectif de comprendre les RPS, d'identifier les pistes d'action et d'améliorer les pratiques managériales.
2. **Analyse du travail et des mutations** : Le projet met en avant l'importance de placer la prévention des RPS au cœur de la compétence managériale et de reconnaître la responsabilité du management dans cette démarche.
3. **Intervenant** : François Hubault, spécialiste en ergonomie et management, dirigera les entretiens individuels avec les managers et animera le séminaire de sensibilisation.
4. **Contenu du projet** :
 - Entretiens individuels avec les managers pour comprendre leur perception des RPS.
 - Séminaire d'une demi-journée pour tous les managers, animé par François Hubault.
 - Objectif d'identifier les écarts de perception et d'expérience sur les RPS.
 - Proposition de stratégies communes de prévention des RPS à mettre en place par le CODIR.
5. **Actions proposées** : Les actions comprennent des formations sur les RPS, le renforcement des postures managériales, la création d'une cellule de souffrance au travail, l'amélioration des procédures de travail, et des actions du CODIR pour intégrer la prévention des RPS dans le pilotage de l'établissement.
6. **Contexte et suivi du projet** : Une première phase de diagnostic a été menée, suivie par la création d'un plan d'action. La mise en œuvre a été retardée mais reprise avec la nomination d'un référent RPS. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de prévention des RPS à la Bergerie Nationale.

En résumé, le dossier 18 présente un projet complet visant à sensibiliser les managers aux RPS et à mettre en place des actions concrètes pour prévenir ces risques au sein de la Bergerie Nationale de Rambouillet.

Dossier 19 : Demande de crédits pour l'année 2024 présentée par la DRAAF d'Île-de-France et AgroParisTech, un établissement d'enseignement supérieur. Le projet proposé est lié au développement d'un dialogue social stratégique et à la gestion de la prévention sur le campus de Palaiseau.

Le projet vise à construire un collectif des acteurs de la prévention en considérant la particularité du campus, partagé entre une commission locale de santé et le siège de l'établissement, ainsi qu'une collaboration avec l'INRAE. Il comprend la clarification des périmètres et des flux informationnels entre les acteurs de la prévention, ainsi que la coordination des différents acteurs pour améliorer l'efficacité des espaces de dialogue social.

Le financement demandé pour le projet est détaillé en deux actions :

1. Une action de diagnostic et d'accompagnement comprenant des temps collectifs et des temps de cadrage et restitution, pour un coût total de 3040 € TTC.
2. Une action de coaching systémique et de feedback 360 pour l'équipe, pour un coût total non précisé.

Le dossier mentionne également que les actions proposées pour l'année 2024 sont conformes à l'orientation

6 du plan annuel de prévention 2024 d'AgroParisTech. Ces actions ont été validées lors d'une réunion de la F3SCT en octobre 2023, mais le dossier n'a pas pu être présenté à une autre réunion de la F3SCT en janvier 2024 en raison de la parution ultérieure d'une note de service. Il sera présenté à une réunion ultérieure en mai 2024.

Dossier 20 : Demande de crédits pour une action visant à améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail dans un abattoir situé à Noeux-les-Mines, dans le Pas-de-Calais, en Hauts-de-France. Voici une synthèse des principaux points abordés :

1. Contexte de la demande :

- Un risque de chute a été identifié au poste IPM "abats" de l'abattoir.
- La configuration de la chaîne ne permet pas l'installation d'un garde-corps.
- La solution proposée pour assurer la sécurité des agents est l'équipement de harnais de sécurité reliés à un point d'ancrage, avec activation d'un stop-chute en cas de basculement du corps vers l'avant.

2. Problématiques identifiées :

- Les déplacements fréquents pour l'inspection pourraient être entravés par la présence du harnais.
- Risque d'exposition des agents aux crochets des abats en cas de chute vers l'avant.
- Risque d'augmentation des troubles musculo-squelettiques (TMS) lié au poids du harnais et à la traction vers le haut des épaules.

3. Besoin d'expertise ergonomique :

- La direction de la DDPP du Pas-de-Calais souhaite faire appel à l'expertise d'un ergonomiste pour trouver des solutions adaptées.
- Ce financement ne peut pas être couvert dans le cadre du marché DGAL.

4. Plan d'intervention proposé :

- Constitution d'un groupe de travail avec les techniciens vétérinaires, le représentant CHSCT, etc.
- Réalisation d'un diagnostic précis des conditions de travail et des risques.
- Proposition de solutions adaptées en coopération avec l'équipe et l'industriel.
- Dates envisagées pour les différentes étapes du projet : Juin-Juillet 2024.

5. Proposition financière :

- Montant total de la prestation : 7 200 € TTC, comprenant 6 jours de travail.
- Prix journée frais inclus HT : 1 000 €.

En résumé, le dossier met en lumière la nécessité d'assurer la sécurité des agents travaillant dans l'abattoir en identifiant et en prévenant les risques liés au poste IPM "abats", notamment par le recours à l'expertise ergonomique pour trouver des solutions adaptées.